

Juin 2019

Communiqué de presse Finaxim, partenaire des Trophées du temps partagé

La 4^e édition des Trophées du temps partagé s'est tenue le jeudi 6 juin 2019. L'événement a été organisé par le Portail du Temps Partagé, un dispositif de promotion de ce mode de travail et de l'ensemble des acteurs du secteur – associations, fédérations, syndicats, sociétés de temps partagé et réseaux d'indépendants. À cette occasion, les partenaires du Portail étaient réunis pour échanger avec les participants.

Cette 4^e édition a rencontré un franc succès avec plus de 120 participants. Cette réussite s'explique en partie par le dispositif de networking mis en place en amont des Trophées. L'événement s'est déroulé en deux temps :

- **Une table ronde sur le thème « Le temps partagé, une innovation managériale ? »**
- **La remise des trophées aux lauréats.**



La table ronde

La table ronde a permis de recueillir les témoignages de nombreux experts, organismes et entreprises sur le thème du temps partagé comme innovation managériale. Le sujet du débat s'est appuyé sur une statistique : d'après un sondage IBM de 2010, 79 % des dirigeants de la planète anticipaient une forte complexification du contexte économique – et la moitié d'entre eux reconnaissent n'avoir pas préparé leurs organisations à cette éventualité. La question était de savoir si le temps partagé pouvait répondre à cette problématique d'un point de vue managérial.

Il est ressorti des débats que le management en temps partagé permet d'injecter de la flexibilité et de l'agilité dans les organisations. L'expert sollicité en temps partagé brille par son adaptabilité aux clients, qu'il accompagne sur le long terme (contrairement à ce qu'il se passe dans le cadre du consulting). Avec ses équipes, il applique un mode de management

plus souple, moins hiérarchique, étant en cela plus proche d'un animateur que d'un manager au sens strict. Cette position lui confère également une grande liberté de parole, celle-ci ayant tendance à fluidifier les échanges avec les collaborateurs. En contrepartie, la limite du procédé réside dans la contrainte faite à l'expert de se montrer proactif pour obtenir les informations nécessaires à ses prises de décision.

Pour les clients, l'intervention d'un expert en temps partagé contribue à rationaliser la gestion du planning. Avec un directeur qui n'est là que certains jours par mois, il faut forcément aller à l'essentiel et supprimer les réunions contre-productives, afin de tirer le meilleur parti de sa présence.

Les lauréats de l'édition 2019 des Trophées du temps partagé

Pour conclure, citons les lauréats de l'édition 2019 des Trophées du temps partagé :

- DLH Energy (trophée remis à son directeur, Lionel Hababou)
- Gemploi (trophée remis à Joséphine Copete, directrice de Gemploi, et à Patrick Coquet, délégué général de Cap Digital)
- DAF à Temps partagé de la DFCG (trophée remis à Guy Degorges)
- Realiz3d (trophée remis à Jean-Maxime Gil)
- CTP 13, membre de la FNATTP (trophée remis à Corinne Liannesse)

À propos de Finaxim, leader du Travail à temps partagé et partenaire des Trophées du Temps Partagé

www.finaxim.fr

Le réseau existe depuis 2000, génère environ 350 missions par an en temps partagé, pour un CA cumulé de l'ordre de 11 millions d'euros en 2018. Le réseau compte une centaine d'intervenants dont 55 permanents répartis sur 50 bureaux et entités présents sur 10 régions.

- Travail en temps partagé, au profit des PME, start-up, filiales de groupes, associations...
- 8 filières métiers : fonctions RH, Finance, Informatique, Marketing & Digital, Commercial, Achats, Juridique et Qualité
- Des professionnels confirmés, immédiatement opérationnels, ayant acquis au préalable une expérience significative en entreprise

Contact : Dorothée Arnould, darnould@finaxim.fr